

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

Reconnaissance contractuelle des lits identifiés de soins palliatifs pour les établissements de santé de La Réunion

Clôture de l'appel à candidatures

30 AVRIL 2018

1. Qualité et adresse de l'autorité compétente pour délivrer l'autorisation

Monsieur François MAURY Directeur général de l'Agence de Santé Océan Indien
2 bis, avenue Georges Brassens
CS 61002 - 97743 Saint-Denis Cedex 09
Tel : 0262 97 90 00
www.ocean-indien.ars.sante.fr

2. Objet de l'appel à candidatures

L'appel à candidatures concerne pour la région Réunion la possibilité d'obtenir une reconnaissance contractuelle de lits identifiés de soins palliatifs en établissement de santé de court séjour et de moyen séjour dans la limite des lits disponibles identifiés dans le tableau ci-après et selon les termes de la circulaire n° DHOS/02/2008/99 du 25 mars 2008 relative à l'organisation des soins palliatifs qui ont été repris dans le cahier des charges annexé à l'appel à candidatures.

		Nombre de lits identifiés dans le PRS	Nombre de lits ayant donné lieu à contractualisation	Nombre de lits recevables
Territoire Nord-Est	Court séjour	14 à 18	11 (adultes)	3 à 7 adultes + 1 pédiatrique
	SSR	10	2 (pédiatriques)	8 adultes
Territoire Ouest	Court séjour	4 à 6	0	4 à 6
	SSR	9	0	9
Territoire Sud	Court séjour	10 à 12	10	2 adultes + 2 pédiatriques
	SSR	6	6	0 adulte

3. Le cahier des charges

Il est téléchargeable sur le site de l'Agence de Santé Océan Indien (www.ocean-indien.ars.sante.fr) et annexé au présent avis (ANNEXE 1).

4. Critères de sélection

Le volume d'activité de soins palliatifs du service
Le niveau de formation et d'expérimentation aux soins palliatifs de l'équipe soignante
La qualité du projet de service
L'impact de la reconnaissance de LISP sur la démarche palliative (mission, axes d'amélioration)

5. Dossier de candidature et modalités de dépôt des candidatures

Le dossier de candidature comprendra les éléments suivants :

- Des données générales sur l'établissement
- Les modalités d'élaboration du projet spécifique soins palliatifs
- L'identification du service ou de l'unité demandeur
- La composition de l'équipe de soins palliatifs du service
- L'identification des référents responsables de la démarche palliative spécifiques au service
- Des éléments d'activité relatifs aux soins palliatifs du service demandeur
- Les liens avec les autres acteurs du soin palliatif (EMSP, USP, douleur)
- Les critères d'inclusion en soins palliatifs
- Le projet de prise en charge palliative et les modalités de mise en œuvre (locaux, accueil, dossier médical et de soins, permanence des soins, organisation de la sortie, gestion des décès, espace éthique,...) et d'évaluation
- Les relations avec les intervenants extérieurs dans le cadre d'un parcours global de prise en charge (en amont et en aval de l'hospitalisation en LISP)
- Les modalités du soutien des soignants
- La démarche d'évaluation
- L'impact de la reconnaissance de LISP sur la démarche palliative

Les modalités de dépôt des candidatures :

1. Envoi par courrier :

Les dossiers de candidature [2 exemplaires sur support papier et 1 exemplaire sur support numérique (CD/DVD clé USB)] seront adressés (*chaque exemplaire étant composé des 2 parties indiquées supra*) par courrier recommandé avec avis de réception à l'ARS à l'adresse suivante :

Agence de Santé Océan Indien
Délégation de l'île de La Réunion – Pôle Offre de Soins
A l'attention de l'Unité Gestion Autorisations
2 bis avenue Georges Brassens
CS 61002
97743 Saint-Denis Cedex 09

2. Dépôt sur place :

Les dossiers de candidature [2 exemplaires sur support papier et 1 exemplaire sur support numérique (CD/DVD clé USB)] pourront être déposés contre récépissé à la même adresse au 3^e étage – Bureau 307, les jours ouvrés, de 8h à 12h puis de 13h à 16h, 15h le vendredi.

La date limite de réception ou dépôt des dossiers est fixée au 30 avril 2018 avant 15 heures (le cachet de la poste faisant foi). Tout dossier réceptionné hors délai ne sera pas instruit.

6. Calendrier et modalités de consultation de l'avis

Date de publication de l'appel à candidatures : **1^{er} mars 2018**

Date limite de réception ou dépôt des dossiers de candidatures : **30 avril 2018**

Date prévisionnelle de notification de la reconnaissance contractuelle aux candidats non retenus : **31 mai 2018**

Fait à Saint-Denis, le 26 février 2018

Le Directeur Général
de l'Agence de Santé Océan Indien


François MAURY